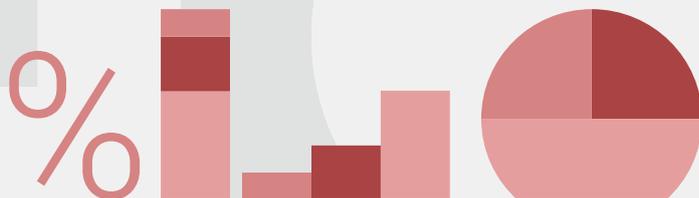


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, février 2022

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

L'obtention d'un titre du degré secondaire II par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

L'Office fédéral de la statistique (OFS) présente un aperçu de la certification dans le degré secondaire II des jeunes qui ont eu 15 ans en 2010. Leurs parcours de formation ont été observés jusqu'en 2020, soit à l'âge de 25 ans, sur la base de données exhaustives.

En 2020, 91,4% de ces quelque 82 500 jeunes avaient obtenu un titre du degré secondaire II de la formation professionnelle ou générale. En plein accord avec ce qui avait été mesuré à l'aide du taux net de première certification du degré secondaire II, des différences notables s'observent entre sexes (hommes 90,0%, femmes 92,9%), catégories migratoires (Suisse nés en Suisse 93,6%, étrangers nés à l'étranger 79,9%), régions linguistiques (Suisse alémanique et romanche 92,5%, Suisse romande 88,5%, Suisse italienne 90,8%) et cantons (de 84,0% à 98,6%).

Les analyses présentées ici montrent aussi que, toutes choses égales par ailleurs, l'origine sociale, la durée de séjour en Suisse et le parcours scolaire comptent parmi les facteurs qui influencent l'obtention d'un titre du degré secondaire II. En effet:

- par rapport aux jeunes dont au moins l'un des parents possède un titre du degré tertiaire, ceux dont aucun des parents n'a de titre de formation post-obligatoire ont une probabilité de se certifier de 3,3 points de pourcentage inférieure;
- pour les jeunes étrangers nés à l'étranger, la proportion de certifiés augmente de 0,6 points pour chaque année supplémentaire de résidence en Suisse avant l'âge de 15 ans;
- les jeunes qui ont redoublé avant 15 ans sont jusqu'à 11,4 points moins nombreux à obtenir un titre du degré secondaire II que ceux qui n'accusent aucun retard dans leur parcours scolaire.

Ces analyses révèlent également que 11,8% des jeunes non certifiés (1% du total) étaient toujours en formation à l'âge de 25 ans et donc encore susceptibles d'obtenir un titre au cours des années suivantes. En particulier 2,1% des jeunes étrangers nés à l'étranger étaient non certifiés, mais encore en formation, contre 0,8% des jeunes suisses nés en Suisse.¹

¹ Pour alléger le texte, les termes se référant à des personnes n'ont pas été féminisés. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Introduction

Obtenir un titre du degré secondaire II permet aux jeunes d'accéder tant aux formations du degré tertiaire et qu'au monde du travail. C'est pourquoi cette certification est considérée comme le bagage de formation minimum pour une insertion réussie et durable dans la vie économique et sociale du pays. Sur le marché de l'emploi, les personnes qui en sont dépourvues forment un groupe à risque, étant plus susceptibles d'occuper des emplois précaires, d'être victimes du chômage ou de recourir un jour à l'aide sociale.

Depuis janvier 2018, l'OFS publie régulièrement le taux de première certification du degré secondaire II calculé selon la méthode du taux net.² Cet indicateur sert de référence officielle pour évaluer dans quelle mesure la Suisse réalise l'un de ses objectifs majeurs de politique éducative: «Faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II».³

Avec les données désormais à disposition, il est devenu possible de suivre sur une période de dix ans les processus de certification des jeunes qui ont eu 15 ans en 2010 et donc de les observer jusqu'à l'âge de 25 ans.⁴ L'encadré explique la différence entre cette approche longitudinale et la méthode du taux net.

Taux net du degré secondaire II et calcul longitudinal

Construit sur la base des titres décernés une certaine année, le **taux net** offre le grand avantage de fournir des informations actuelles sur la qualification des jeunes dans le système de formation. Par contre, de par sa construction, il se prête mal à effectuer des analyses approfondies et il n'est pas facile à interpréter.⁵

De son côté, le **calcul longitudinal** présente l'avantage d'être bien plus aisé à analyser, puisqu'il est construit à partir de l'observation d'une cohorte de jeunes sur une période longue, typiquement dix ans. Par contre il fournit des informations qui ne sont pas vraiment actuelles, car la grande majorité des jeunes ne mettent pas dix ans pour se certifier, mais achèvent leur formation du degré secondaire II après six ans ou moins (voir graphique G6).

Population d'analyse, méthode et sources

Le calcul longitudinal présenté ici est effectué à partir de la population résidente permanente qui était âgée de 15 ans en 2010 (parfois 2011, voir plus loin), en observant combien de jeunes ont obtenu jusqu'en 2020, soit à l'âge de 25 ans (respectivement 24 ans), un **premier titre** de la formation professionnelle initiale – certificat fédéral de capacité (CFC) ou attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) – ou de la formation générale – certificat de maturité gymnasiale, d'une école de culture générale ou d'une école internationale. Les jeunes qui ont quitté le pays avant leur certification sont exclus de l'analyse.

La population initiale et les mouvements migratoires sont définis sur la base de la Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Les informations relatives à la formation suivie ou achevée sont tirées des données du registre longitudinal du programme de l'OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB). Cette source inclut le niveau de formation des parents, qui provient du Relevé structurel (RS).⁶

À 25 ans, 91,4% des jeunes étaient certifiés

Parmi les 82 555 jeunes appartenant à la population résidente permanente âgés de 15 ans en 2010 qui n'ont pas quitté la Suisse avant leur certification, 91,4% ont obtenu un titre du degré secondaire II jusqu'en 2020, soit à l'âge de 25 ans.

Pour 65,3% des jeunes, le premier titre obtenu relevait de la formation professionnelle initiale (CFC en 3 ans 44,9%, CFC en 4 ans 14,6%, AFP 5,8%) et pour 26,1% des jeunes, il relevait de la formation générale (maturité gymnasiale 20,8%, certificat d'une école de culture générale 4,3%, certificat d'une école internationale 0,9%). 8,6% des jeunes n'ont obtenu aucun titre du degré secondaire II. Ces résultats sont très proches de ceux établis sur la base du taux net de certification.

² Les résultats, basés sur des moyennes trisannuelles, concernent désormais les années 2015 à 2019: Taux de certification (www.bfs.admin.ch).

³ «Objectif commun 2» confirmé dans la déclaration 2019 du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP): «Valorisation optimale des chances».

⁴ 15 ans est l'âge moyen des élèves en dernière année de l'école obligatoire: Transitions et parcours dans l'école obligatoire (www.bfs.admin.ch). L'âge se réfère au 31 décembre: il correspond au nombre d'années entières de vie revues à la fin de l'année civile. Tous les résultats présentés ont été validés par l'analyse d'autres cohortes de jeunes.

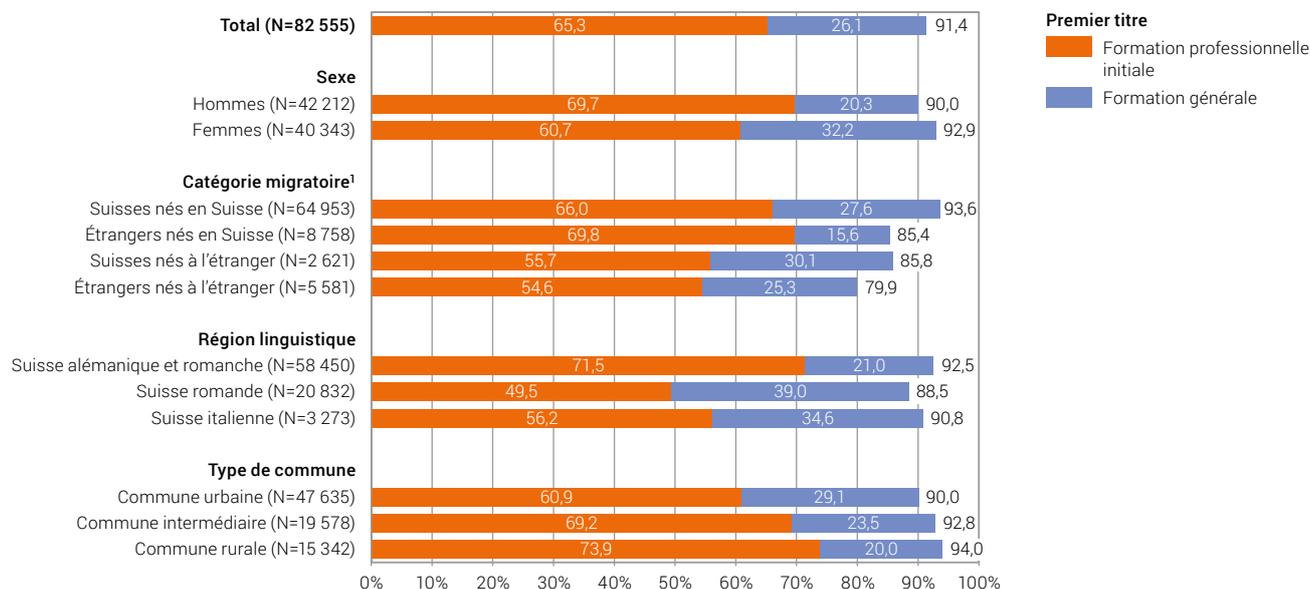
⁵ En effet, la méthodologie utilisée pour calculer cet indicateur est complexe (voir OFS 2018, Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités, Neuchâtel). S'agissant d'un taux net, obtenu en additionnant des taux partiels par âge relatifs à une année donnée, il est notamment sensible à des effets ponctuels spécifiquement liés à ladite année, ce qui limite l'interprétation d'éventuelles variations à très court terme.

⁶ Comme il s'agit d'une enquête basée sur un échantillon de la population, les résultats relatifs à cette variable comportent une marge d'incertitude (voir graphique G3).

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés selon les dimensions clés d'analyse, en %

G1



¹ sans les 642 jeunes dont la catégorie migratoire est inconnue

N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Des résultats contrastés suivant le groupe de population considéré

À 25 ans, 92,9% des femmes avaient obtenu un titre du degré secondaire II, contre 90,0% des hommes, soit un écart de près de 3 points de pourcentage. La certification par type de premier titre diffère cependant d'un sexe à l'autre: pour la formation professionnelle initiale, la certification des hommes dépasse de 9 points celle des femmes, alors que pour la formation générale, elle lui est inférieure de 12 points (graphique G1).

93,6% des jeunes suisses nés en Suisse ont obtenu un titre (formation professionnelle 66,0% + générale 27,6%), mais seuls 79,9% des étrangers nés à l'étranger ont fait de même (54,6% + 25,3%).⁷

En Suisse alémanique et romanche, la certification a atteint 92,5%, soit quelques points de plus qu'en Suisse italienne (90,8%) et qu'en Suisse romande (88,5%). À nouveau, la répartition par type de premier titre diffère sensiblement selon la région linguistique: en Suisse alémanique et romanche, la formation professionnelle initiale (71,5% de primo-certifiés) prédomine largement par rapport à la formation générale (21,0%), alors qu'en Suisse romande le poids de la formation professionnelle initiale (49,5%) par rapport à la formation générale (39,0%) est moindre, la Suisse italienne se situant entre les deux.

Enfin la certification dépend également du type de commune de domicile. Dans les communes urbaines elle s'est établie à 90,0%, dans celles intermédiaires à 92,8% et dans celles rurales à 94,0%. Par ailleurs, la part de la formation générale est la plus élevée en milieu urbain et celle de la formation professionnelle initiale dans les communes rurales.

Tous ces constats rejoignent eux aussi ceux établis sur la base du taux net de certification (voir le graphique G1 de *OFS 2018*).

Les différences entre les diverses catégories de jeunes sont largement confirmées par des modèles de régression logistique binomiale (voir tableau T1 en annexe). Ainsi, sous contrôle des effets d'hétérogénéité induits par les autres dimensions d'analyse, la probabilité d'obtenir un certificat du degré secondaire II est:

- pour les hommes, de 1,8 points de pourcentage inférieure à celle des femmes;
- pour les étrangers nés à l'étranger, de 5,0 points inférieure à celle des Suisses nés en Suisse;
- pour les Suisses romands, de 4,6 points inférieure à celle des Suisses alémaniques et romanches;
- pour les résidents urbains, de 3,0 points inférieure à celle des résidents ruraux.⁸

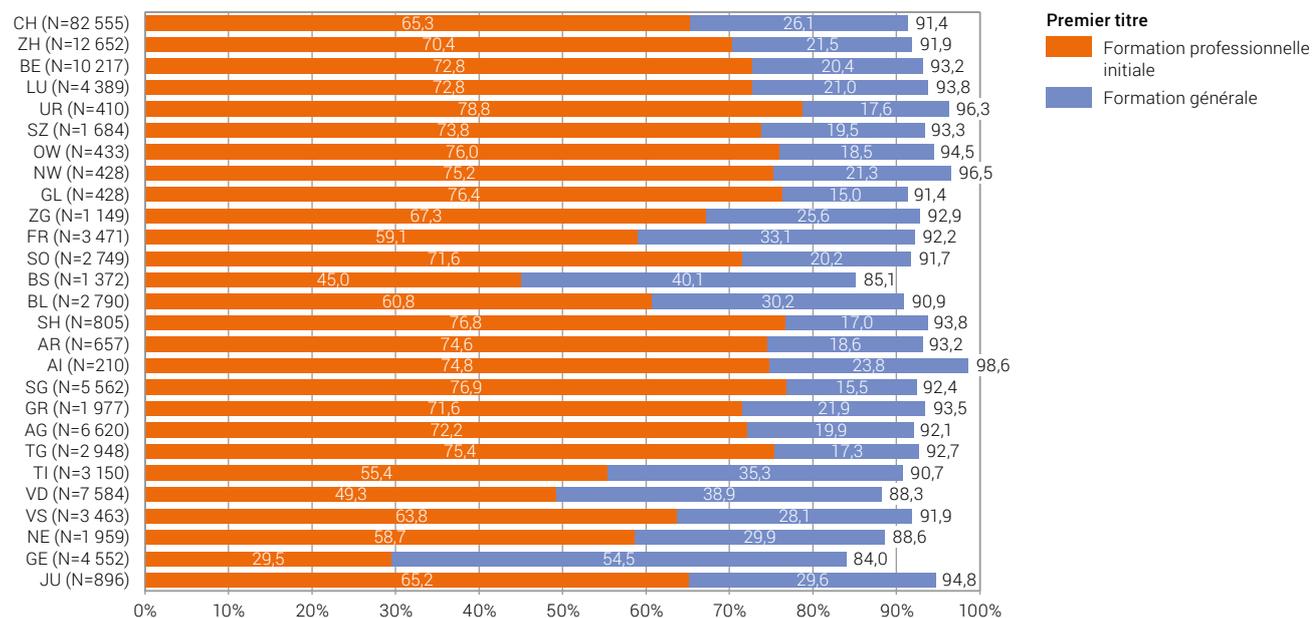
⁷ Pour les catégories migratoires intermédiaires des étrangers nés en Suisse et des Suisses nés à l'étranger, la part de jeunes certifiés se situe entre ces valeurs (respectivement 85,4% et 85,8%). La première de ces deux catégories se caractérise par la prépondérance très marquée de premiers titres de la formation professionnelle initiale.

⁸ Coefficients tirés du second modèle de régression, basé sur l'ensemble des quelque 83 000 jeunes qui ont eu 15 ans en 2011, suivis jusqu'à l'âge de 24 ans.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés selon le canton de domicile, en %

G2



N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Des écarts marqués d'un canton à l'autre

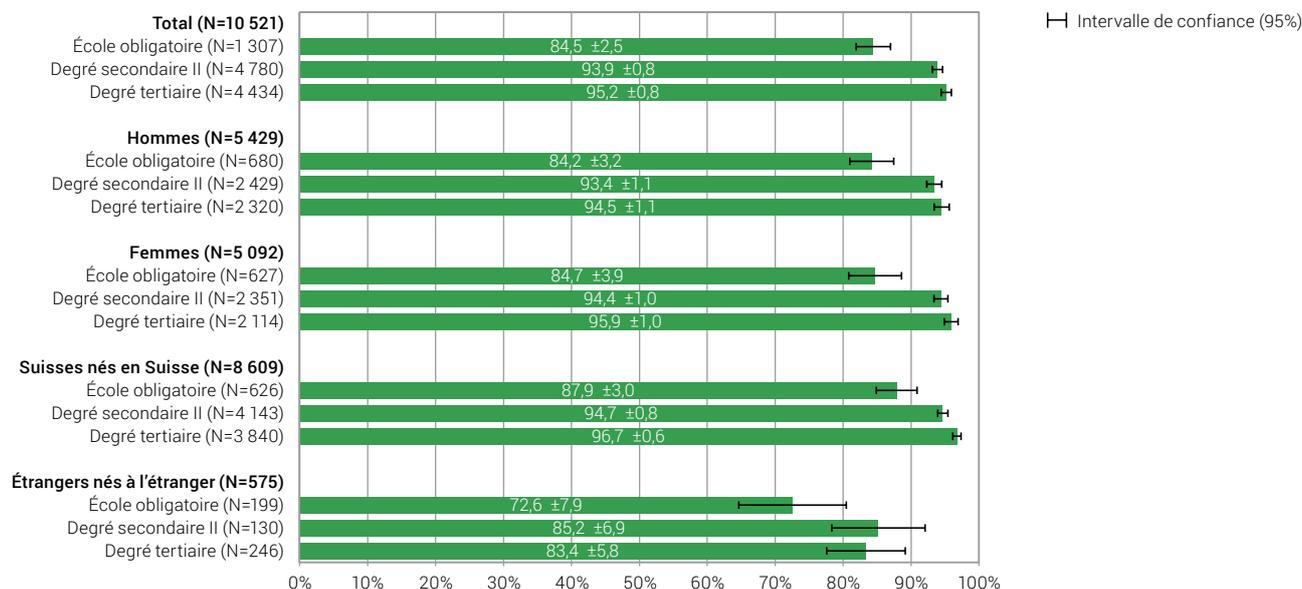
Suivant le canton de domicile considéré, la proportion de certifiés atteint de 84,0% à 98,6% (graphique G2). Quatre cantons présentent des valeurs inférieures à 90% (GE, BS, VD, NE); à l'opposé, trois autres dépassent 95% (AI, NW, UR). Les contrastes en termes de type de premier titre sont manifestes: dans sept cantons, tous situés en Suisse orientale ou centrale, 80% et plus des certifiés sont porteurs d'un premier titre qui relève de la formation professionnelle initiale et moins de 20% d'un titre de la formation générale; au contraire dans trois autres cantons (GE, BS, VD), moins de 60% des certifiés ont un premier titre de la formation professionnelle initiale et plus de 40% un titre de la formation générale.

Là aussi, ces constats coïncident avec ceux établis sur la base du taux net (voir les graphiques G9 en annexe et G2 de OFS 2018). Ces derniers ont montré qu'au-delà de l'aspect cantonal, la dynamique ville-campagne joue un rôle important: dans toutes les régions du pays, les districts englobant des centres urbains présentent des taux de certification comparativement bas.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés selon le niveau de formation des parents, en %

G3



Le niveau de formation des parents se base sur des données d'échantillon provenant du Relevé Structurel, d'où des effectifs réduits et des marges d'incertitude:
N = nombre de jeunes de la population résidante permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre; barres d'erreur = intervalles de confiance à 95%

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Les enfants de parents sans formation post-obligatoire ont moins souvent obtenu un titre

La certification des jeunes dans le degré secondaire II dépend aussi du niveau de formation de leurs parents (graphique G3).

Dans l'ensemble, 95,2% des jeunes âgés de 15 ans en 2010 dont au moins l'un des parents possédait un titre du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure ou haute école) se sont certifiés jusqu'en 2020. C'est aussi le cas de 93,9% des jeunes issus d'un ménage où le plus haut titre acquis par l'un des parents relevait lui-même du degré secondaire II. Par contre, parmi les jeunes dont aucun des parents ne détenait de titre de formation post-obligatoire, cette proportion n'atteint que 84,5%, soit environ 10 points de pourcentage de moins.

Des résultats semblables s'obtiennent pour les hommes et les femmes, ces dernières présentant des proportions de certifiées légèrement supérieures. Selon le niveau de formation des parents, des écarts de 9 à 15 points s'observent entre les Suisses nés en Suisse et les étrangers nés à l'étranger. Notons que si seuls 7% des jeunes suisses nés en Suisse proviennent d'un ménage où aucun des parents ne détenait de titre post-obligatoire, 35% des jeunes étrangers nés à l'étranger étaient dans cette situation. Parmi ceux-ci, seuls 72,6% ont achevé avec succès une formation du degré secondaire II en 2020, à l'âge de 25 ans.

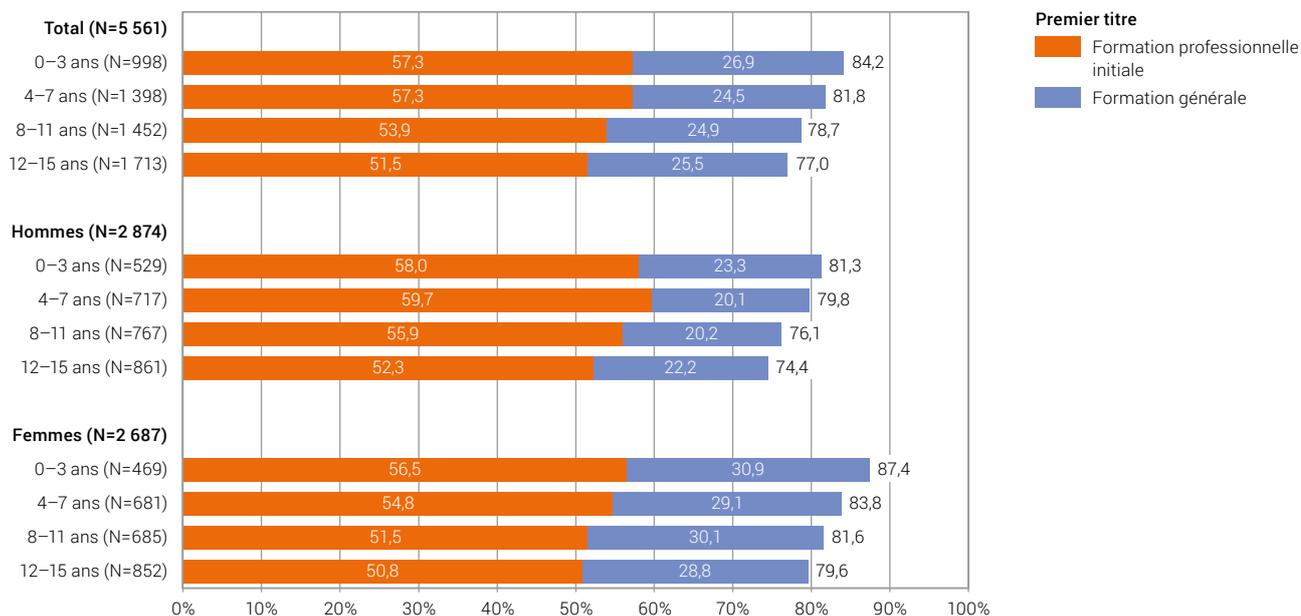
L'influence du niveau de formation des parents a aussi été testée à l'aide de modèles de régression logistique binomiale (voir tableau T 1 en annexe). La probabilité d'obtenir un certificat du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans est, par rapport aux jeunes dont au moins l'un des parents possédait un titre du degré tertiaire:

- de 2,1 points inférieure pour les jeunes issus d'un ménage où le plus haut titre acquis par l'un des parents relevait lui-même du degré secondaire II;
- de 3,3 points inférieure pour les jeunes dont aucun des parents ne détenait un titre de formation post-obligatoire.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés parmi les étrangers nés à l'étranger selon l'âge d'arrivée en Suisse, en %

G4



N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre, ni les 20 jeunes dont l'âge d'arrivée en Suisse est inconnu

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Les jeunes arrivés récemment ont eux aussi moins souvent obtenu un titre

Comme constaté plus haut, parmi ceux présents en Suisse à l'âge de 15 ans, à peine quatre jeunes étrangers nés à l'étranger sur cinq ont obtenu un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans (79,9%, voir graphique G1), une proportion nettement moindre que dans tous les autres groupes examinés. Le calcul longitudinal permet de mesurer comment cette proportion de certifiés varie en fonction de l'âge de ces jeunes à leur arrivée en Suisse (graphique G4).

Ceux qui résidaient dans le pays depuis plus longtemps se sont qualifiés davantage que ceux qui y séjournaient depuis moins longtemps. Ce constat s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

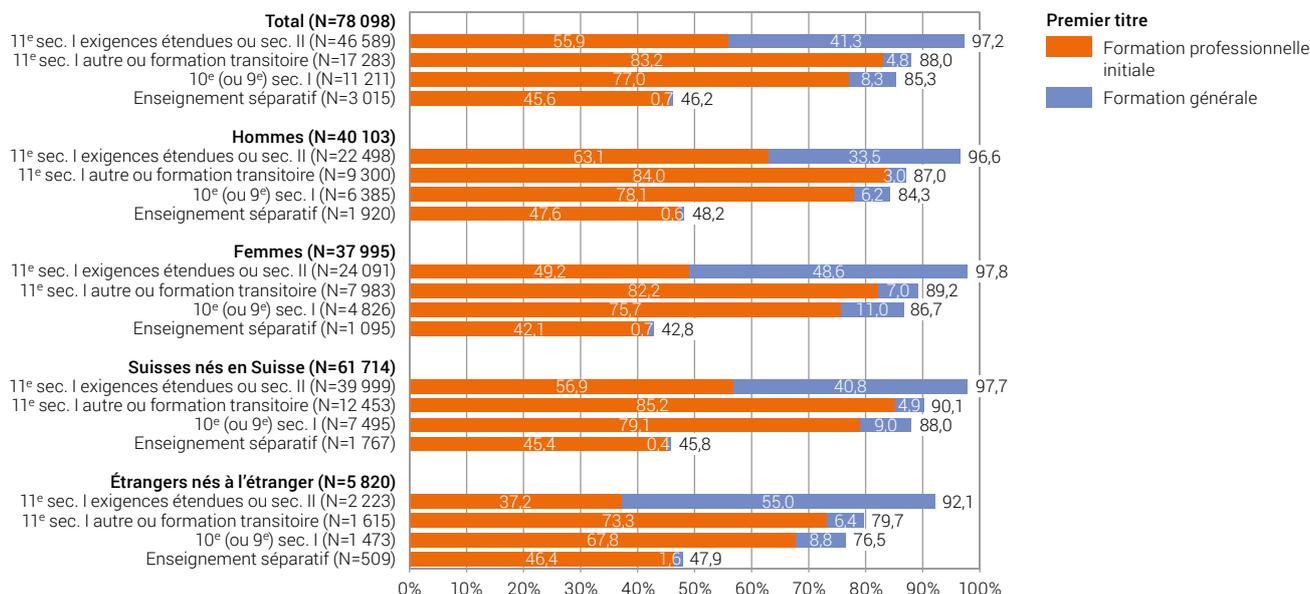
Sept points de pourcentage séparent la proportion de certifiés des jeunes arrivés dans le pays entre zéro et trois ans et celle des jeunes arrivés entre 12 et 15 ans. Alors que la proportion de jeunes certifiés atteint 77,0% pour ceux arrivés en Suisse entre 12 et 15 ans, ceux qui résidaient dans le pays quasiment depuis leur naissance ont été 84,2% à obtenir un titre du degré secondaire II.

L'influence de l'âge d'arrivée en Suisse sur la probabilité d'obtenir un certificat du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans est confirmée par les modèles de régression logistique binomiale (voir tableau T1 en annexe). Ils indiquent que chaque année de plus passée en Suisse se traduit par une hausse de 0,6 points de pourcentage en termes d'obtention d'un titre du degré secondaire II.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 24 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2011

Proportion de jeunes certifiés selon la formation suivie à l'âge de 15 ans, en %

G5



N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre, ni les 139 jeunes qui à l'âge de 15 ans fréquentaient une école internationale, ni les 5403 jeunes qui à l'âge de 15 ans n'ont pas été relevés comme élèves dans la statistique de la formation (voir texte)

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

De même, les élèves qui accusaient un retard scolaire ont moins souvent obtenu un titre

Un autre facteur qui a influencé la certification des jeunes est la formation qu'ils suivaient à l'âge de 15 ans (graphique G5).⁹ Pour l'illustrer, ils ont été regroupés en quatre catégories qui reflètent leur parcours scolaire antérieur et le retard qu'ils y ont éventuellement pris:

- parmi les jeunes qui étaient soit en 11^e année de l'école obligatoire (dernière année du degré secondaire I) avec exigences étendues soit déjà au degré secondaire II (formation professionnelle ou générale), 97,2% se sont certifiés jusqu'en 2020;¹⁰
- de ceux qui étaient soit en 11^e année avec exigences élémentaires (ou sans distinction de niveau) soit dans une formation transitoire (entre les degrés secondaires I et II), 88,0% ont obtenu un titre jusqu'en 2020;
- cette proportion baisse à 85,3% pour ceux qui, ayant pris du retard dans leur parcours scolaire (suite à une scolarisation différée, un redoublement, un passage par l'enseignement séparatif, etc.), étaient en 10^e année (ou seulement en 9^e);

⁹ Comme l'identificateur individuel (NAV13) n'est intégré dans les statistiques de la formation que depuis l'année scolaire 2011/12, cette analyse porte sur l'ensemble des jeunes qui ont eu 15 ans en 2011 (et non 2010). Leur processus de certification étant observé jusqu'en 2020, ils ont alors 24 ans (et non 25). La prochaine section montre que ceci ne change presque rien aux résultats, puisque moins de 1% des jeunes acquièrent leur premier titre à l'âge de 25 ans.

¹⁰ Comme l'âge est mesuré le 31 décembre et que les années scolaires débutent en été, selon le mois où ils sont nés, environ la moitié des jeunes de 15 ans qui ont suivi un parcours linéaire sont en dernière année de l'école obligatoire et l'autre moitié sont en première année de formation post-obligatoire.

- elle tombe à 46,2% pour ceux qui fréquentaient un enseignement séparatif (classe spéciale ou école spécialisée).¹¹
- Le type du premier titre obtenu est lui aussi fortement lié à la formation suivie à l'âge de 15 ans. 57% des premiers titres acquis par les élèves de 11^e année avec exigences étendues ou du degré secondaire II relevaient de la formation professionnelle initiale et 43% de la formation générale. Pour l'ensemble des autres élèves, ces proportions ont atteint respectivement 93% et 7%.

Des constats similaires s'appliquent tant aux hommes qu'aux femmes et aux jeunes suisses nés en Suisse qu'aux étrangers nés à l'étranger, avec une participation plus forte des hommes et des Suisses à la formation professionnelle initiale, tandis que les femmes et les étrangers sont plus présents dans la formation générale.

L'influence de la formation suivie à l'âge de 15 ans a aussi été contrôlée à l'aide de modèles de régression logistique binomiale (voir tableau T1 en annexe). Par rapport aux élèves de 11^e année avec exigences étendues ou du degré secondaire II, la certification à 25 ans est:

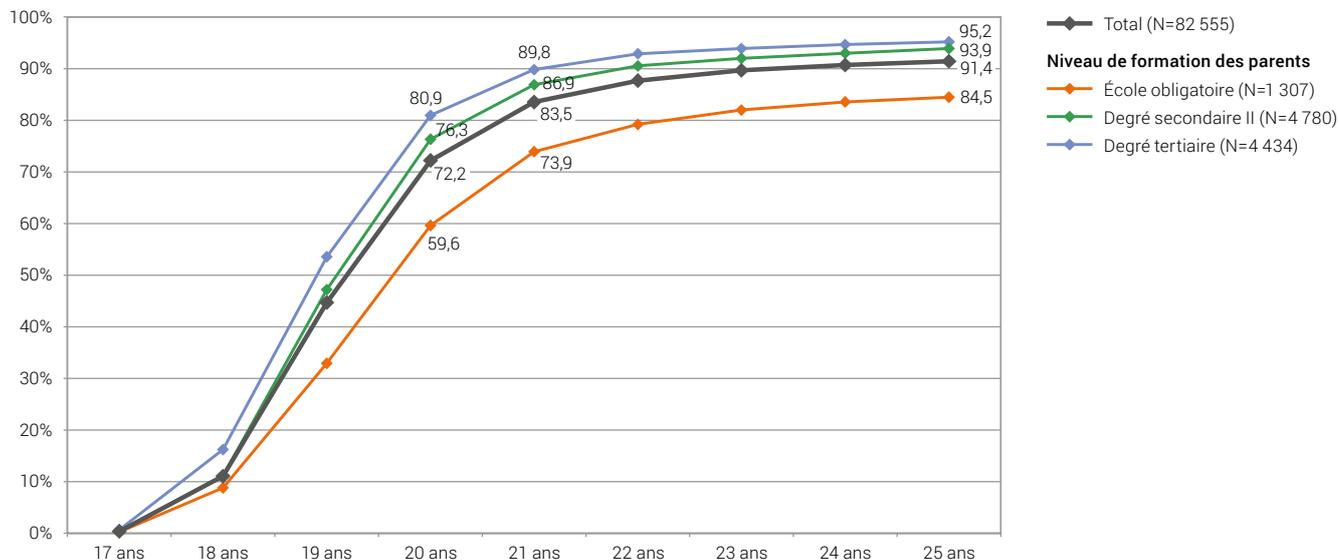
- de 8,9 points de pourcentage inférieure pour les élèves de 11^e année avec exigences élémentaires (ou sans distinction de niveau) ou d'une formation transitoire;
- de 11,4 points inférieure pour les élèves de 10^e année (ou de 9^e année);
- de 46,0 points inférieure pour les élèves de l'enseignement séparatif.

¹¹ Les élèves des écoles internationales et les jeunes qui n'ont pas été relevés comme élèves sont exclus du graphique G5, mais ils sont pris en compte dans le tableau T1 en annexe.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés selon l'âge de première certification, en %

G6



N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre. Les résultats pour le total se basent sur les données exhaustives des jeunes qui ont eu 15 ans en 2010.

Les résultats pour les divers niveaux de formation des parents se basent sur des données d'échantillon provenant du Relevé Structurel, d'où des effectifs réduits (N non pondérés) et des marges d'incertitude (non illustrées ici, mais sur le graphique G3).

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Les jeunes ne se forment pas tous au même rythme

L'approche longitudinale est idéale pour observer à quel rythme le processus de certification a progressé. À peine amorcé à 17 ans, il a véritablement démarré à 18 ans, accéléré à 19 et 20 ans, puis ralenti graduellement au fil des années.

0,4% des jeunes analysés ont acquis leur premier titre à 17 ans, 10,7% à 18 ans, 33,6% à 19 ans, 27,5% à 20 ans et 11,3% à 21 ans. À cet âge-là, 83,5% d'entre eux étaient donc titulaires d'un certificat du degré secondaire II.

La certification s'est ensuite poursuivie à un rythme moindre: 4,2% des jeunes ont acquis leur premier titre à 22 ans, 2,0% à 23 ans, 1,0% à 24 ans et 0,7% à 25 ans. La proportion de primo-certifiés entre de 22 et 25 ans atteint donc 7,9%.¹²

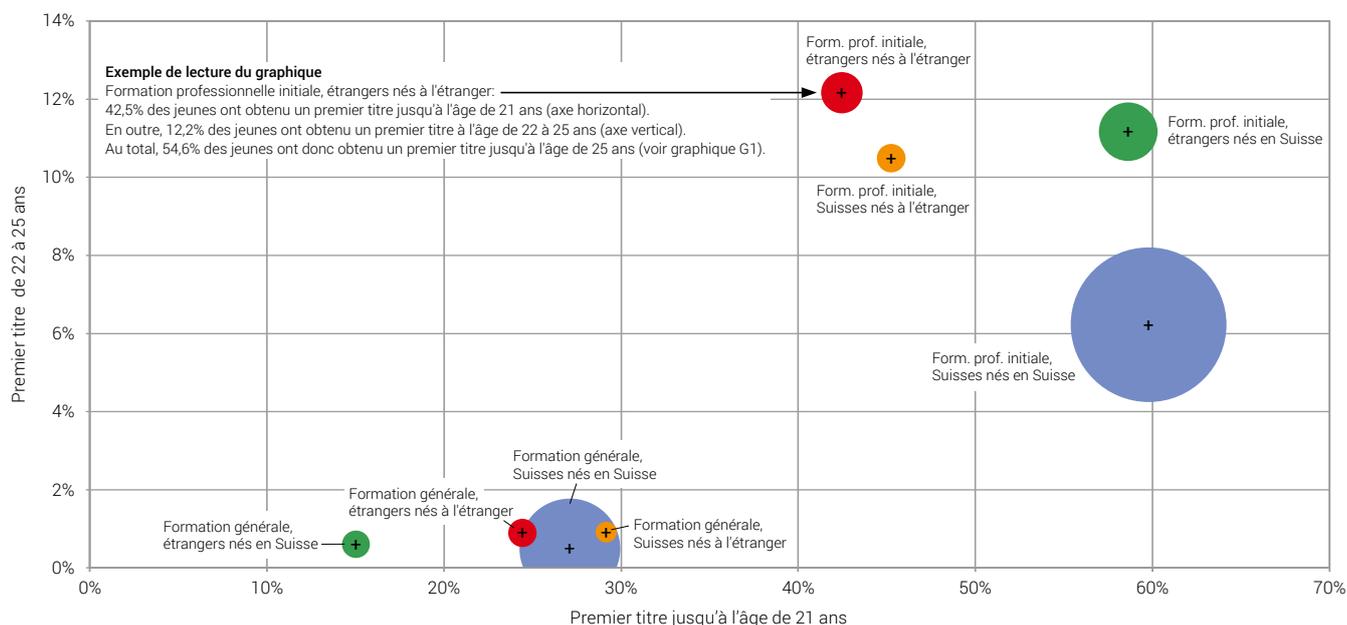
Si ce schéma général se retrouve d'une cohorte à l'autre, il présente des variations selon le groupe de jeunes considéré. Ceux issus d'un ménage où au moins l'un des parents détenait un titre du degré tertiaire ou du degré secondaire II ont suivi un processus de certification plus rapide que ceux dont aucun des parents ne possédait de certificat de formation post-obligatoire. L'écart maximal entre ces groupes dépasse 20 points de pourcentage aux âges de 19 et 20 ans, puis diminue progressivement à quelque 10 points à l'âge de 25 ans (graphique G6).

¹² Le pourcentage total de jeunes certifiés jusqu'à l'âge de 25 ans s'élève ainsi à 83,5% + 7,9% = 91,4%.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés jusqu'à l'âge de 21 ans et de 22 à 25 ans, en %

G7



Nombre de jeunes de la population résidante permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre: N=82 555; la dimension des cercles est proportionnelle à la taille des groupes concernés.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Le rythme de certification dépend également du type de premier titre obtenu. Dans la formation générale, le processus de titularisation est quasiment achevé à l'âge de 21 ans, alors que dans la formation professionnelle initiale, il se poursuit bien au-delà (graphique G7):

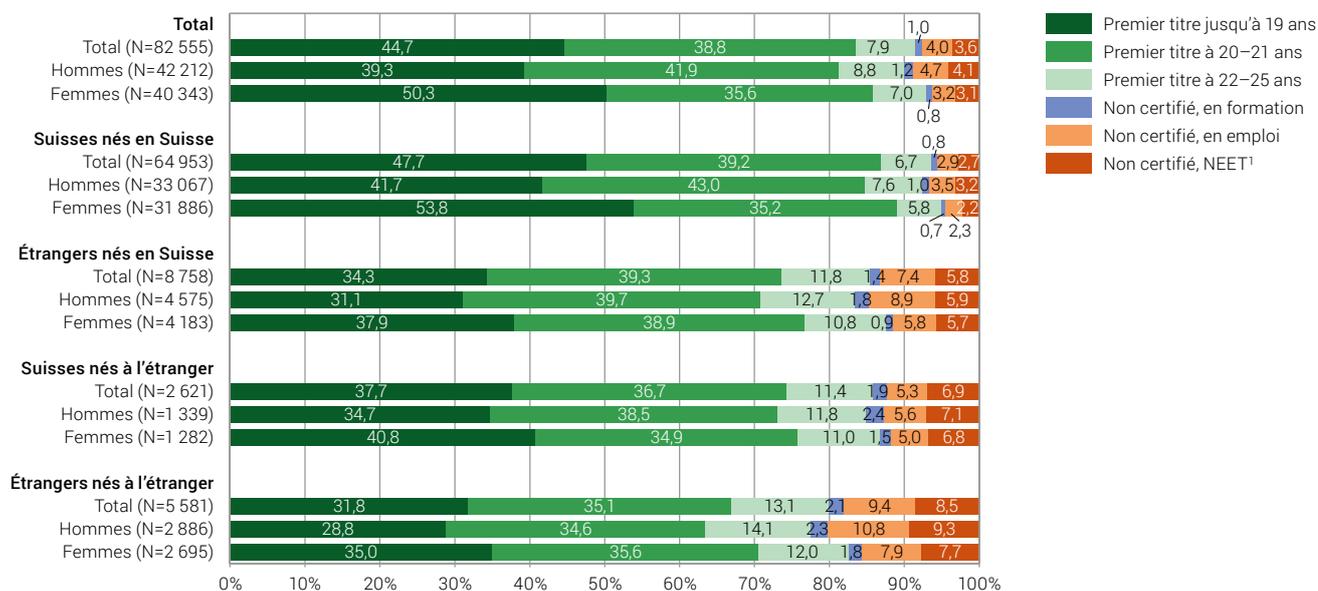
- 25,5% des jeunes ont obtenu un premier titre de la formation générale jusqu'à l'âge de 21 ans – 27,1% parmi les Suisses nés en Suisse et 24,4% parmi les étrangers nés à l'étranger – mais seuls 0,6% l'ont obtenu entre 22 et 25 ans – 0,5% parmi les Suisses nés en Suisse et 0,9% parmi les étrangers nés à l'étranger;
- 58,0% des jeunes ont obtenu un premier titre de la formation professionnelle jusqu'à l'âge de 21 ans – 59,8% parmi les Suisses nés en Suisse et 42,5% parmi les étrangers nés à l'étranger – et 7,3% l'ont obtenu entre 22 et 25 ans – 6,2% parmi les Suisses nés en Suisse et 12,2% parmi les étrangers nés à l'étranger.

Comme le montre aussi le graphique G8, le moment de la certification varie donc fortement selon le groupe de jeunes considéré. Les femmes ont plus souvent obtenu un premier titre de la formation générale (graphique G1), où la certification est en général plus précoce (graphique G7). À l'inverse, les hommes ont plus souvent obtenu un premier titre de la formation professionnelle initiale, où la certification est en moyenne plus tardive. Par conséquent, à 19 ans elles avaient 11,0 points de pourcentage d'avance sur les hommes en termes de certification, écart qui s'est réduit à 4,7 points à 21 ans, pour finir à 2,9 points à 25 ans.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés selon l'âge de première certification et de jeunes non certifiés selon le statut au 31.12.2019, en %

G8



¹ ni en formation ni en emploi (Not in Education, Employment or Training)

N = nombre de jeunes de la population résidante permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Qu'en est-il des jeunes qui n'ont pas obtenu de certification?

Les données du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS permettent aussi de caractériser la situation des jeunes qui n'ont pas obtenu de titre jusqu'à l'âge de 25 ans. Parmi les jeunes non certifiés, 11,8% (1,0% de la cohorte analysée) était encore en formation à la fin de l'année 2019, 46,3% (4,0% de la cohorte) étaient en emploi et 41,9% (3,6% de la cohorte) n'étaient ni en formation ni en emploi (graphique G8).¹³

Une partie des quelque 840 jeunes non certifiés, mais encore en formation à la fin de la période d'observation, sont susceptibles d'obtenir un titre après l'âge de 25 ans. Avec quelques années de données supplémentaires, la proportion de certifiés pourrait encore gagner environ 1% au total et même quelque 2% pour les étrangers nés à l'étranger.

8,5% des jeunes étrangers nés à l'étranger ne sont ni certifiés, ni en formation, ni en emploi, alors que parmi les jeunes suisses nés en Suisse seuls 2,7% sont dans cette situation. Cependant quelle que soit la catégorie migratoire considérée, la répartition des jeunes non certifiés entre formation, emploi et ni l'un ni l'autre est quasiment la même.

¹³ Ce groupe couramment désigné par l'acronyme anglais NEET (Not in Education, Employment or Training) inclut divers profils de jeunes, y compris ceux inscrits au chômage ou à l'assurance invalidité. Ces chiffres se réfèrent à fin 2019, car la Statistique des élèves et étudiants, qui recense les jeunes en formation, n'est pas encore disponible pour 2020. Certains jeunes non certifiés qui suivaient une formation fin 2019 l'ont peut-être abandonnée dans le courant de l'année 2020 sans la mener à terme, mais simultanément d'autres ont sans doute commencé une formation, comme il y en a qui ont débuté ou cessé un emploi. Les proportions montrées ici sont donc très légèrement approximatives.

Conclusion

L'observation longitudinale des cohortes de jeunes qui étaient en âge de terminer l'école obligatoire dix ans avant se prête particulièrement bien à l'analyse de la certification dans le degré secondaire II. Elle fournit non seulement des résultats très proches de ceux obtenus par la méthode du taux net, ce qui confirme la validité de cet indicateur central, mais permet aussi d'incorporer d'autres variables qui enrichissent la compréhension des processus de certification.

Un premier aperçu en a été donné ici avec la prise en compte de l'effet du niveau de formation des parents, de l'âge d'arrivée en Suisse et de la formation suivie à l'âge de 15 ans.

À l'avenir, l'approche longitudinale permettra aussi de s'intéresser à une première certification dans le degré secondaire II au-delà de l'âge de 25 ans et donc à la certification professionnelle des adultes qui ne disposaient pas de qualifications reconnues sur le marché du travail¹⁴. Le fait que certains jeunes non certifiés soient encore en formation à 25 ans montre qu'il faut s'attendre à une légère hausse de la proportion de certifiés, surtout dans les groupes de population qui présentent des taux comparativement bas.

¹⁴ Champ d'action prioritaire des instances de la formation, voir Certification professionnelle pour adultes (www.sbf.admin.ch)

Annexe

Diverses régressions logistiques binomiales ont été utilisées pour mettre en évidence les relations entre la probabilité d'obtenir un titre du degré secondaire II et une série de variables de contrôle. Les modèles présentés ici incluent le sexe, la catégorie migratoire, la région linguistique et le type de commune. Le premier teste en outre l'influence de l'origine sociale par le biais du niveau de formation des parents, le second la formation suivie à l'âge de 15 ans et le troisième, restreint aux étrangers nés à l'étranger, l'âge d'arrivée en Suisse. Comme la formation suivie n'est pas disponible en 2010, les résultats montrés portent sur les jeunes qui ont eu 15 ans en 2011, suivis jusqu'à l'âge de 24 ans. Toutes les variables sociodémographiques prennent les valeurs relevées cette année-là. À titre de contrôle, ces modèles ont aussi été appliqués à d'autres années de départ, sans révéler de différences notoires.

Exemples de modèles de régression logistique binomiale sur la probabilité d'obtenir un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 24 ans pour les jeunes qui ont eu 15 ans en 2011

T1

Population N	Modèle 1 Total 10 996 (1)		Modèle 2 Total 83 261		Modèle 3 Étrangers nés à l'étranger 6 540	
	Effet marginal moyen	Incertitude à 95%	Effet marginal moyen	Incertitude à 95%	Effet marginal moyen	Incertitude à 95%
Sexe						
Femmes	référence		référence		référence	
Hommes	-2,5%***	± 1,1%	-1,8%***	± 0,4%	-6,4%***	± 2,0%
Catégorie migratoire						
Suisses nés en Suisse	référence		référence			
Étrangers nés en Suisse	-4,0%***	± 2,3%	-3,0%***	± 0,6%		
Suisses nés à l'étranger	-6,4%***	± 3,7%	-4,5%***	± 1,1%		
Étrangers nés à l'étranger	-6,6%***	± 2,8%	-5,0%***	± 0,7%		
Région linguistique						
Suisse alémanique et romanche	référence		référence		référence	
Suisse romande	-4,1%***	± 1,4%	-4,6%***	± 0,5%	-2,2%*	± 2,0%
Suisse italienne	-2,4%	± 2,4%	0,4%	± 0,8%	3,2%	± 5,1%
Type de commune						
Commune rurale	référence		référence		référence	
Commune intermédiaire	-1,2%	± 1,6%	-0,8%**	± 0,5%	-1,4%	± 3,7%
Commune urbaine	-3,4%***	± 1,4%	-3,0%***	± 0,5%	-4,4%**	± 3,2%
Niveau de formation des parents						
Degré tertiaire	référence					
Degré secondaire II	-2,1%***	± 1,2%				
Ecole obligatoire	-3,3%***	± 2,0%				
Indéfini	-6,7%***	± 3,0%				
Formation suivie à l'âge de 15 ans						
11 ^e sec.I exigences étendues ou sec.II			référence			
11 ^e sec.I autre ou formation transitoire			-8,9%***	± 0,5%		
10 ^e (ou 9 ^e) sec.I			-11,4%***	± 0,7%		
Enseignement séparatif (2)			-46,0%***	± 1,8%		
Pas relevé comme élève en 2011 (3)			-13,7%***	± 1,0%		
Âge d'arrivée en Suisse						
Âge d'arrivée					-0,6%***	± 0,2%

N = nombre de jeunes de la population résidante permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre, ni ceux dont la catégorie migratoire est inconnue

(1) Le niveau de formation des parents se base sur des données d'échantillon provenant du Relevé Structurel, d'où des effectifs réduits (N non pondérés)

(2) ou école internationale (voir commentaire ci-dessous)

(3) voir commentaire ci-dessous

Seuils de significativité: *=5% **=1% ***=0,1%

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Tous les jeunes de 15 ans échantillonnés dans le Relevé structurel ont été inclus dans le **modèle 1**, y compris ceux dont on ne connaît pas le niveau de formation des parents, qui ne sont pas illustrés sur le graphique G3.

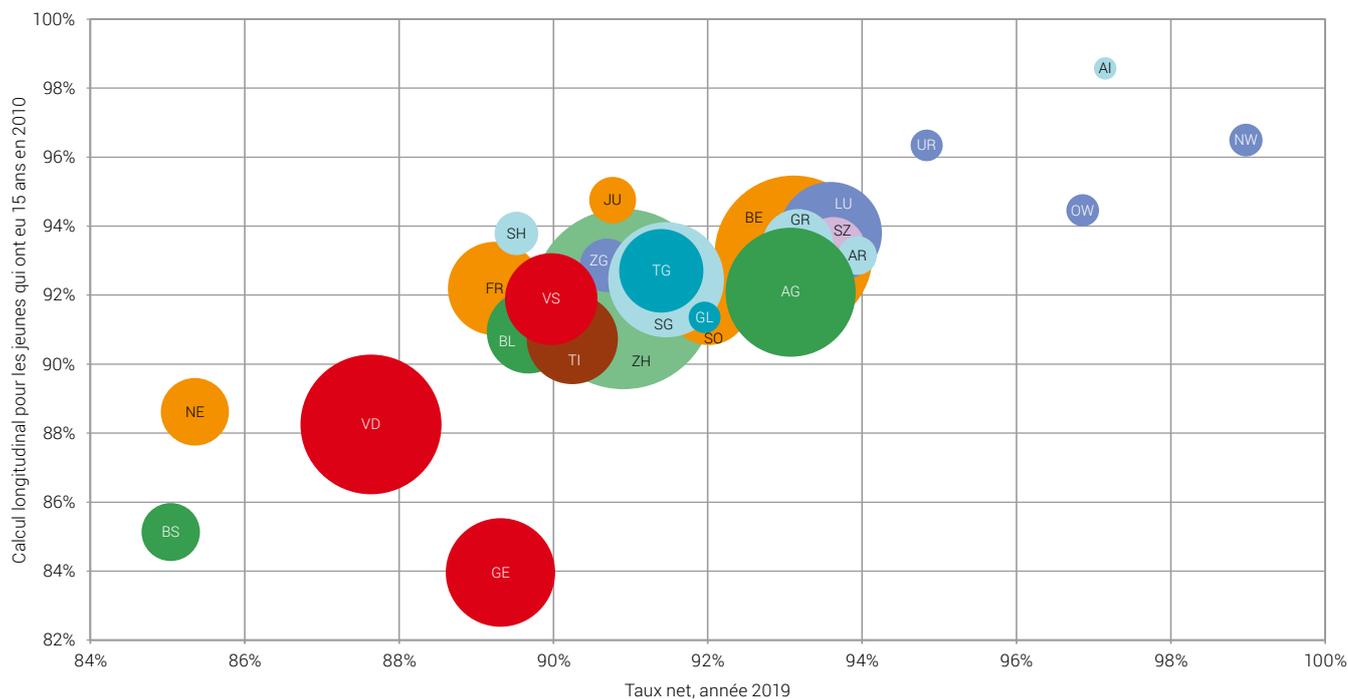
De même, tous les jeunes de 15 ans ont été inclus dans le **modèle 2**, y compris ceux qui ne sont pas illustrés sur le graphique G5. Il s'agit d'une part des quelques élèves des écoles internationales, regroupés ici avec ceux de l'enseignement séparatif et d'autre part des jeunes qui n'ont pas été relevés comme élèves en 2011. Soit leur activité ne fait pas partie du périmètre

des statistiques de la formation (par exemple semestre de motivation, séjour linguistique, année au pair ou formation pratique INSOS), soit ils travaillaient, étaient malades, voyageaient, etc. En outre, 2011 étant la première année où le relevé des élèves incluait le NAVS13, certains d'entre eux ont été livrés sans leur identificateur. Les jeunes concernés ne pouvant pas être associés à ces enregistrements, ils ne sont pas reconnus comme élèves.

Dans le **modèle 3**, l'âge d'arrivée en Suisse est traité comme une variable discrète qui prend toutes les valeurs de 0 à 15 ans plutôt que sous forme groupée, comme sur le graphique G4.

Taux net de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans, année 2019 et calcul longitudinal pour les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010, par canton de domicile

G9



La dimension des cercles est proportionnelle au nombre de certifiés dans chaque canton; les couleurs se réfèrent aux grandes régions OFS.
 Note: le taux net et le calcul longitudinal ne mesurent pas la situation au même moment (voir texte).

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2022

Ce graphique compare le taux de première certification du degré secondaire II pour l'année 2019 calculé selon la méthode du taux net (90,9% pour l'ensemble du pays)¹⁵ et le calcul longitudinal pour l'obtention d'un premier titre du degré secondaire II par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010 (91,4% de certifiés au niveau suisse) dans les 26 cantons.

Même pour les petits cantons, les résultats des deux mesures sont très semblables. Il faut cependant rappeler que le taux net mesure une situation récente, tandis que le calcul longitudinal se réfère à une certification obtenue le plus souvent jusqu'à environ quatre ans avant, puisque neuf certifiés sur dix obtiennent leur premier titre jusqu'à l'âge de 21 ans (voir graphique G6).

Ceci peut expliquer certaines différences entre les deux mesures, en particulier là où des réformes récemment mises en œuvre ont pu conduire à une évolution du taux net, comme par exemple dans le canton de Genève. Selon le calcul longitudinal, 84,0% des jeunes résidents qui ont eu 15 ans en 2010 y ont obtenu un premier titre du degré secondaire II jusqu'en 2020, à l'âge de 25 ans. Si le taux net pour l'année 2019 illustré ici (89,3%) lui est supérieur, celui pour l'année 2015 (83,4%) en est proche.

¹⁵ Moyenne trisannuelle 2018–2020, voir Taux de certification (www.bfs.admin.ch).

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Laurent Gaillard, OFS, section BILD-S, laurent.gaillard@bfs.admin.ch, tél. 058 463 66 35
Rédaction:	Laurent Gaillard, OFS; Jacques Babel, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2175-2200